

# FORMATION COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

## Entreprise de plus de 50 salariés

Code produit : 0DUP1 / Version : v2

### FINALITE DE LA FORMATION

Permettre aux élus du comité social et économique d'entreprises de plus de 50 salariés de mieux connaître leurs rôle et attributions

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner aux élus du comité social et économique les connaissances nécessaires à l'exercice de leur mandat

### PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Elus membres du CSE

### PREREQUIS

Aucun

### MODALITES

**Durée** : 14 heures / 2 jours

**Type** : Présentiel

- **Méthodes et moyens pédagogiques** : Apports théoriques et pratiques, jeux de rôle, QCM, vidéo de présentation, supports informatique, livrets, Confrontation des expériences des participants et de l'animateur

**Validation des acquis** : QCM, tour de table, observation

**Sanction de la formation** : Attestation de fin de formation

**Profil de l'intervenant** : Formateur spécialisé dans le domaine, expérimenté, ...

## PROGRAMME

---

- ❖ **LA MISE EN PLACE DU CSE**
  - Conditions d'effectif
  - Nombre d'élus
  - Election (déroulé, PV..)
  
- ❖ **LES MISSIONS DU CSE**
  - Personnalité et responsabilité du CSE
  - Le règlement intérieur du CSE
  - Réclamations collectives et individuelles
  - Expression collective des salariés
  - Hygiène, sécurité et conditions de travail
  - Activités sociales et culturelles
  - Les commissions
  - Articulation avec les autres instances
  
- ❖ **LES MOYENS**
  - Le mandat
  - Les heures de délégation
  - La formation
  - Le local et les moyens matériels du local
  - Le tableau d'affichage
  - Le budget du CSE
  
- ❖ **LES MOYENS D ACTION**
  - La liberté de déplacement et le contact avec les salariés
  - Les réunions avec la direction
  - Les droits d'alerte
  - Le recours aux experts
  - Les relations avec l'inspecteur du travail
  - Le délit d'entrave
  
- ❖ **LES CONSULTATIONS ET LES NEGOCIATIONS**
  - Domaines et modalités de consultation
  - Consultations et négociations obligations
  - Les informations à transmettre (BDES, bilan social...)
  - Les règles de négociations depuis la loi du 22/09/2017
  
- ❖ **LA PROTECTION EXORBITANTE DU DROIT COMMUN**
  - Les cas de mise en œuvre de cette protection
  - Le rôle de l'inspection du travail

- ❖ **CONNAITRE LES OBLIGATIONS D INFORMATION ET DE CONSULTATION DU CSE EN MATIERE ECONOMIQUE**
- ❖ **COMPRENDRE ET ANALYSER LES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DU CSE :**
  - **BDES : se l'approprier pour les réunions avec l'entreprise**
    - Notions de BDES
    - Contenu, mise à jour et modalités d'accès
  - **Compte de résultat : évaluer la santé financière de l'entreprise**
  - **Comprendre la logique du compte de résultat**
  - **Approche des notions de chiffre d'affaires, marge brute, valeur ajoutée, résultat d'exploitation...**
  - **Bénéfice ou perte ?**
  - **Relation entre le compte de résultat et le bilan**
- ❖ **ETABLIR ET GERER LE BUDGET DU CSE**
  - **Gérer les ressources financières du CSE et prévoir leur utilisation**
    - Le budget des Activités Sociales et Culturelles ASC
    - Le budget des Attributions Economiques et Professionnelles AEP
  - **Les principales règles de tenue de la comptabilité**
  - **Les comptes annuels et le rapport de gestion**
- ❖ **Questions diverses des participants**

## **LES + ASFO**

---

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.



### **ASFO GRAND SUD**

0 800 64 31 33 (n° gratuit)  
contact@groupepelfc.com  
www.asfograndsud.com  
  /asfograndsudgroupepelfc

Siret : 83420427300017  
Code APE : 8559A  
Activité : 76310897031

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)